Mairie de Gourbit

Tél : 05 61 05 16 14
Fax : 05 61 65 61 49
Email : commune.gourbit@wanadoo.fr
Site internet : www.monclocher.com ou www.gourbit.a3w.fr

Août 2007

Bulletin municipal

N° 14

Mes chers Concitoyens,

Tout au long de notre mandat, nous avons fait un effort de communication notamment en créant un bulletin Municipal, à travers l'affichage en Mairie des procès verbaux des réunions du Conseil Municipal, mais aussi, par le site internet « monclocher.com » apprécié par bon nombre de Gourbitois. Enfin, en établissant un dialogue direct avec les personnes nous rendant visite à la Mairie, lieu plus propice à des échanges confidentiels et constructifs.

De plus, notre engagement a toujours été dirigé par des actions d'intérêt général avec le souci constant de ne pas alourdir les charges de nos contribuables. C'est ainsi, que les taux d'imposition de la Commune en matière de foncier bâti, non bâti et de taxe d'habitation sont restés constants malgré les gros investissements réalisés grâce aux aides extérieures obtenues auprès des instances telles que l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général ou autres aides diverses.

Ainsi, nous avons pu notamment: refaire les crépis du clocher de l'Eglise, réaliser la première tranche de l'extension du cimetière, créer de nouvelles aires de stationnement, remplacer le transformateur et effacer la ligne aérienne 20.000 volts, refaire à neuf les trois logements sociaux, créer le restaurant par la remise en état du bâtiment et se doter d'un équipement adapté, sauver l'ancienne grange du moulin en réparant la toiture, en construisant le garage Municipal, équiper la commune d'un engin motorisé tout terrain multi usages et renforcer les berges du ruisseau par des travaux importants.

Enfin, nous avons construit une nouvelle Mairie accessible aux personnes âgées ou handicapées, dotée de moyens de gestion modernes. Mais aussi, construit une salle des fêtes (longtemps souhaitée par les uns, jugée inutile par les autres) aux dimensions étudiées. Aujourd'hui, force est de constater qu'elle a bien sa place au village.

Tous ces efforts et ceux à faire dans un proche avenir, justifient tous les jours un peu plus les actes accomplis.
Le recensement de 2007, par les services de l'INSEE est encourageant pour l'avenir du village : 91 habitants permanents, pour 61 en 1999.
De nouvelles constructions voient le jour ou vont apparaître et les dernières bâtisses encore en mauvais état retrouvent vie!

Toutefois, nous restons attentifs afin que notre village garde son caractère accueillant, que beaucoup nous envient et que parfois nous-mêmes ne savons pas toujours apprécier.

A tous, résidents, vacanciers, hôtes de passage, le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances.

Le Maire
Françis Teychenné

Extrait du PV du Conseil municipal du 7 avril 2007
Vote du budget investissement et fonctionnement

Travaux prévus à l'investissement:

- *Travaux sur Commune* :
  - réfection des salles d'eau des deux gîtes
  - Voirie : entretien par enrobé à froid

  - Carriero del Pount : travaux de mise hors eau
  - Pluvial : remplacement progressif des plaques par des grilles
  - achat terrain du Pla de Dessus
  - achat tronçonneuse
  - achat vidéo projecteur

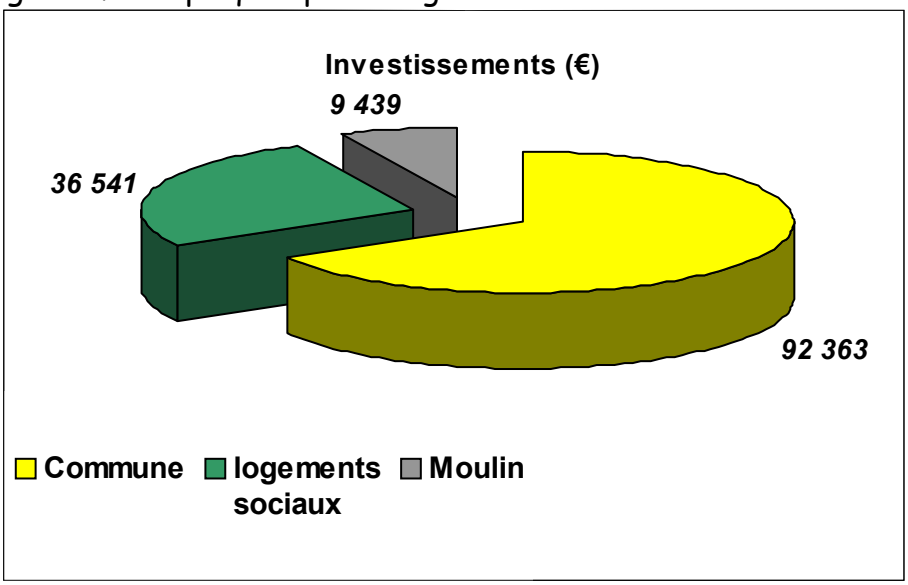

- *Travaux logements sociaux*
  - isolation phonique et thermique (floconnage entre plancher et plafond gîte)
  - pose d'une porte séparative dans la cage d'escalier
  - Travaux divers

- *Travaux Moulin*
  - étanchéité du bassin (Béal dit Le Gouttas)
  - clôture protection route

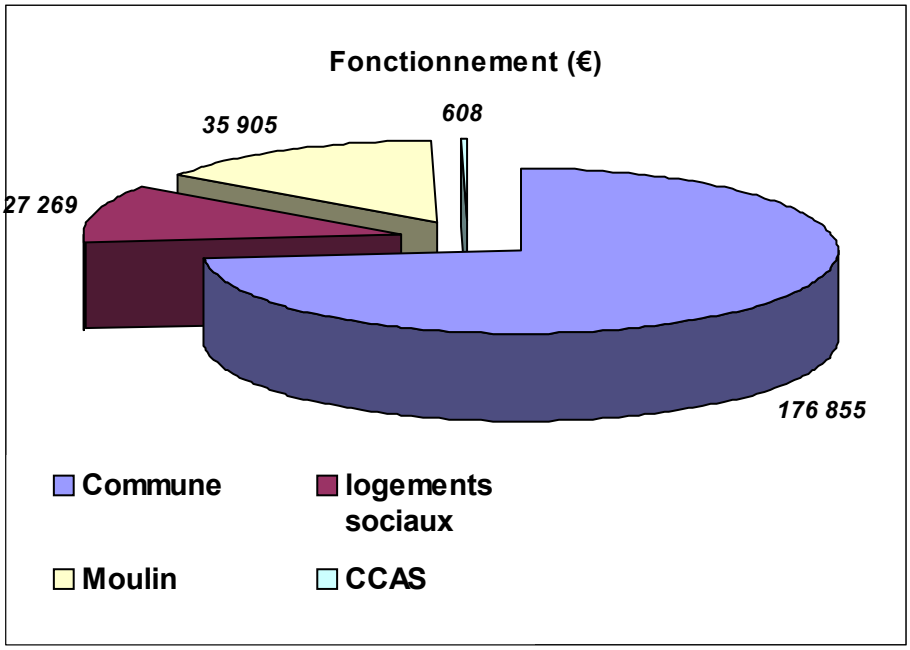

Visites

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont organisé le 12 janvier dernier, une journée de travail avec Monsieur Jean Marc Duché, Sous Préfet Secrétaire Général de la Préfecture de l'Ariège, Madame Yolande Péré Percepteur de la Commune, ainsi que Monsieur Jacques Guilbot Chef de service de l'ANAHA à la DDEA et sa collaboratrice Madame Neveu

Monsieur le Maire a présenté nos récentes réalisations, fait état de nos orientations et de notre objectif de réalisation de 2 logements sociaux, dans les immeubles Laguerre (Jean-Jean). Sujet majeur de la journée. Monsieur Secrétaire Général, nous a assuré de son soutien dans le montage financier de ce projet important. Les Conseillers ont pu aborder les sujets qui leur tenaient à cœur comme la scolarité des enfants du village, la collecte des ordures, l'eau, l'assainissement, la sécurité. Après un repas pris en commun, les personnalités avec les Conseillers, ont fait une visite du village, nos hôtes ont apprécié et nous ont fait savoir tout le bien qu'ils pensaient de notre village.

Un Pas pour la planète

Le Centre Départemental de Documentation Pédagogique de Foix, proposait pour cette fin d'année scolaire un grand défi collectif, sportif, artistique et culturel dans le cadre de l'éducation au développement durable. "Faire un pas pour la planète, c'est d'abord marcher à pied."
Une dizaine d'autobus ont durant une semaine amené dans le village quelques 500 enfants venant de diverses écoles d' Ariège : Tarascon les Pujols, mais aussi de Toulouse avec l'école Saint Joseph à deux reprises.

Tous ces enfants ont fait connaissance avec la nature et avec le village, où Madame Juliette Laguerre, déléguée de l'Education Nationale, et les Conseillers Municipaux avaient préparé leurs venues.

Bien des remerciements nous ont été adressés par les Chefs d'Etablissement dont nous avons accueilli les classes.

Fête de la musique

Organisée par le Comité des fêtes le 23 juin dernier, cette soirée a été, de l'avis de tous, réussie. Partagés entre discussions parfois animées autour des tables et musique dansante, les convives ont passé de bons moments.

Les bénévoles et volontaires du comité des fêtes ont encore une fois montré leur dévouement et leur capacité à gérer l'organisation des ces soirées conviviales.

55 repas ont été servis dans les meilleures conditions.

L'art du maquillage à l'occasion de la fête de la musique

Le jardin.....

...des enfants.

Situé à l'entrée du village, à l' endroit même, où autrefois la famille du Moulin élevait ses poules!
Point de volaille aujourd'hui, mais des fleurs et des plantes de jardin. Les Mamans, les Papas et quelques volontaires ont prêté main forte aux jardiniers en herbe, pour préparer le terrain qui aujourd'hui porte les fruits du labeur!

Andréa, Emma, Léa, Tifanie, Luc et Thomas, vous invitent à les encourager dans cette entreprise, et vous donnent rendez-vous au printemps 2008…..

L'arbre de la liberté

C'est dans le cadre de sa mission des inventaires des arbres remarquables, que l'agence des A.R.B.R.E.S, a procédé au recensement de l'Orme de Gourbit. Espèce en voie de disparition. Vieux de plus de 200 ans, il sera inventorié et référencé au patrimoine national. Cette matinée du 10 juin 2007, plus de 60 Gourbitoises et Gourbitois, ont posé pour la postérité.

La Croix du Barrou

Au cours du mois d'août 2006 et pour la deuxième fois en peu de temps, La Croix du Barrou était arrachée de son socle de pierre et jetée avec désinvolture. **Acte de vandalisme caractérisé.** (Dont les auteurs ont été identifiés)
Aujourd'hui elle reprend sa place initiale.
Respectons et apprenons à nos enfants et petits enfants à respecter les traditions, les croyances, le travail de nos anciens.

Le Conseil Municipal

Déchets verts Gravats, Encombrants Journaux et verres

Quatre points de dépôt des déchets existent :

A Peyrégude : (après le pont du ruisseau , « la carriero Del Pount »
Dépôt des déchets verts, exclusivement.
Merci de verser les déchets au fond du terrain.

Derrière le cimetière : les gravats exclusivement, avec l'autorisation du Maire et des propriétaires.

Dans la benne : à l'entrée du village. Tous les encombrants. (métal, bois, tissus, matières synthétiques,)

Les containers : journaux, verres et papiers

.....la population était conviée à célébrer l'anniversaire du 8 mai 1945 : rendez-vous au monument aux Morts.
Comme d'habitude, les fidèles étaient présents, pour d'autres, on peut regretter que la foire de Tarascon fasse oublier le devoir civique, que chaque citoyen doit à tous ceux qui sont morts au combat, pour la défense de la France et nos libertés.

Après que Monsieur le Maire ait donné lecture des messages, de l'UFAC et du Ministre des Anciens Combattants, l'appel aux morts a eu lieu et les enfants du village présents, ont déposé la gerbe de fleurs au pied du monument, suivi par une minute de silence et la sonnerie aux morts.
La Marseillaise, notre hymne national a clôturé la cérémonie.

Les participants ont pris traditionnellement la direction de la Mairie où un apéritif républicain était offert par le Conseil Municipal.

Opération dégagement.....

.....du chemin de la Bernière et de la Mine.

Le **Samedi 8 septembre 2007**, le Conseil Municipal organise un regroupement de volontaires pour dégager le Chemin de la Bernière dit de la Mine.

Un casse croûte sera offert aux participants.
Les volontaires doivent se munir d'outils : pelles bêche, tronçonneuse, et autres outils de débroussaillages divers.
Rendez -vous au pont d'Eychargelat dès 8h30.
Se faire inscrire auprés de Messieurs Bernard Deffarges, Michel Dedieu ou à la Mairie.
Nous devons connaître à l'avance le nombre de participants pour commander les casse-croutes.

NECROLOGIE

Galy Jean-paul, dit Cabillou, enfant du village, issu d'une très vielle famille, nous a quitté.
Sa disparition nous a surpris.
Nous l'avons accompagné à sa dernière demeure dans notre cimetière où il avait souhaité être enterré auprès des siens.
A son épouse, à son fils Jean Claude, nous renouvelons nos très amicales condoléances.

Le Conseil Municipal

Opération héliportage

Cette matinée du 18 juin2007, aura été marquée par l'approvisionnement en matériaux et produits alimentaires divers, nécessaires à la vie et l'entretien des refuges de l'Artax, mais aussi des cabanes des estives du Pioulou.
Les transports ont été assurés par héliportage, et nous devons l'organisation de l'opération aux volontaires de l'AAPPMA de Gourbit.

Les matériaux ont été fournis par les associations de chasse et de pêche mais aussi par des membres à titre personnel.
L'Association Foncière Pastorale présidée par André Rouch, Conseiller Général, contactée par L'Association de pêche et la Mairie, assurait la mise à disposition d'un hélicoptère et l'intendance avec les bénévoles pêcheurs et chasseurs. Cette opération a donc été rendue possible par l'effort de tous, à la prise en charge financière de la Fédération Pastorale du Conseil Général et grâce à l'avance consentie par le Conseil Municipal.
Les Associations de Pêche et de Chasse sont soutenues par la commune dans leurs efforts en faveur de la faune terrestre et aquatique. Ce qui permet à bien des adeptes de se livrer à leur passe temps favori.

Reportage « monclocher.com » Bernard Deffarges

Alevinage

Plus de 3000 alevins de truites ont été déposés dans les hauts ruisseaux du territoire de pêche de Gourbit.

Les alevins sont produits en pisciculture et sont acheminés à proximité des lieux de lâcher par la Fédération de l'Ariège pour la pêche et la Protection Aquatique.
Les volontaires bénévoles de l'AAPPMA, se chargent du transport final jusqu'aux lieux de lâcher.
Pour se faire,, les truitelles sont enfermées dans des sacs plastiques translucides remplis d'eau et gonflés à l'oxygène.

Ces opérations permettent d'entretenir un bon niveau d'empoissonnement de nos cours d'eau.

Reportage « monclocher.com » Bernard Deffarges

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) de Gourbit a été crée en 1961.
Différents Présidents se sont succédés : François CARIOU, François CONTE, Marcel BEYNE.
A ce jour, Président: Alain GALY, Vice-président: Jean Claude DOUARCHE, Secrétaire : Bernard DUCONGE, Trésorier : Colette DUCONGE.
L'Association compte aujourd'hui 20 membres dont 14 Gourbitois.

L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et Protection du Milieu Aquatique) de Gourbit a été crée en 1953 et publiée au journal officiel du 19 septembre 1953. Président : Maurice CABIBEL, Membres créateurs : Roger TRAVERS, Maurice MOULIN, Georges ROUZOUL, André GALY, Clémentine ESTEBE, Emilie GALY.
Succession des Présidents : André GALY, à ce jour : Alain Galy, Vice- Président : Marcel BEYNE, Secrétaire : Gilles TEYCHENNE, Trésorier Henri VEYSSIERE.

Hommage à Joseph DELQUE,

Il est de notre devoir de rendre hommage à celui qui fut Trésorier puis Président de la Fédération de Pêche et Pisciculture de l'Ariège, de 1954 à 2001.
Propriétaire au village, il a été une très importante cheville ouvrière de la promotion de la pêche dans notre Commune. L'étang d'Artax, vierge de poisson, fut empoissonné avec quelques bénévoles et le soutien indéfectible de Paul Pujol et son mulet. Les techniques évoluant, place fut donnée à l'hélicoptère tant pour les alevinages que pour l'acheminement des matériaux utilisés pour la construction des refuges.
Merci Monsieur Delqué. Là où vous êtes, peut-être serez-vous sensible à ce bref hommage. Sans vous, démunis d'argent et de moyens, qu'aurions-nous fait ?

L'ARIEGE PROPRE
« quel avenir pour nos déchets ?»

Le plan départemental de 1996 définit une politique de tri à la source des déchets, puis l'enfouissement des déchets restants appelés « déchets ultimes ». 11 ans plus tard, le SMECTOM, gère 25 filières produits/déchets différenciés avec huit niveaux de service de collecte. Le total collecté par habitant, tous produits confondus dépasse les 800 kgs par habitant et par an. Force est de constater que si nous sommes dans une bonne moyenne pour le triage de produits récents en filière adaptée, il reste beaucoup à faire et nous n'avons pas encore atteint les objectifs Européens.
L'avenir est au tri à la source et à la réduction des déchets. Il faut faire une pression technique et financière sur les producteurs de déchets pour qu'ils prennent conscience du problème et changent radicalement leurs habitudes de consommer et de jeter. Actuellement les déchets ultimes sont enfouis sur le site de Berbiac (Commune de Manses), la révision qui est engagée par le Conseil Général va étudier les différentes solutions des traitements proposés par les collectivités compétentes. Entre plusieurs filières confirmées il va falloir faire des choix.

l'incinération : il est proposé d'étudier la possibilité d'installer un incinérateur sur le site de Berbiac commune de Manses. Mais il sera très difficile de faire de la cogénération sur ce site (valorisation électrique et thermique)

valorisation de la matière organique : le principe de ce scénario est de garder les collectes sélectionnées au niveau actuel en les optimisant. Ce scénario devra associer une politique volontaire de réduction des déchets à la source . Par contre la fraction fermentescible des déchets ne sera pas collectée mais traitée par une installation qui consistera à retirer la matière organique, qui devra trouver un débouché pour la réinsertion par les sols en agriculture. Les produits résiduels de cette installation devront être correctement conditionnés et séparés. Ils rejoindront des filières adaptées.

Valorisation matière et bio réacteur : ce troisième scénario vise à développer au maximum la réduction des déchets à la source, les collectes sélectives et la collecte des fractions fermentescible des déchets. Les déchets ultimes recevront un minimum de préparation afin de séparer la partie fermentescible, pour pouvoir ensuite être enfouis dans une unité de traitement par bio réacteur.

A l'heure actuelle, le Conseil Général ne s'est pas prononcé sur la méthode à retenir .

Nous sommes sur une planète dont les ressources sont limitées, les matières premières ne sont pas inépuisables. A partir de maintenant, tout doit être fait pour que chaque fraction récupérable et valorisable contenue dans nos déchets le soit à sa plus forte valeur ajoutée, même si les investissements sont importants. Il faut trier, composter, méthaniser, et réutiliser chaque fraction de nos déchets. Quelle que soit la solution retenue, nous avons besoin de votre collaboration (tri sélectif, réduction des déchets) pour que les valeurs réglementaires définies par la législation soit suffisante comme garantie de prise en compte de notre environnement.

Michel Dedieu

Enlèvement des véhicules hors d'usage

Dans le cadre de la Maison du développement, les Communautés des Communes de Tarascon et de Vicdessos lancent une opération d'enlèvement des véhicules hors d'usage.
Sont concernés, les véhicules encombrant le domaine public, mais également les propriétés privées.

Cette opération est gratuite

Les concours..... quelques Gourbitois sur le podium!!

Vendredi 10 août
Belote à la mêlée. Gagnants : *Gilles Laguerre — Jean Luc Laguerre*

Lundi 13 août
Belote. Gagnants :
Laurent Goueillé — Daniel Aynié

Samedi 11 août
Pétanque en doublette.
Gagnants :
Mickaël Barbeau — Francis Monge
(photo, ci contre)

Mardi 14 Août
Pétanque en doublette.
Gagnants consolante:
Philippe Conte — Didier Salats

QUELQUES NUMEROS UTILES

SAMU : 15
CENTRE HOSPITALIER DU VAL D'ARIÈGE (chem Barrau 09000 Saint Jean de Verges) **:**
05 61 03 30 30
POMPIERS : 18
GENDARMERIE Tarascon : 05 61 05 60 17

SOUDOUR (Syndicat des Eaux du Soudour) **: 05 34 09 03 38**
SMDEA (Syndicat Départemental Eau Assainissement Ariège) **: 05 61 65 09 60**

EDF (sécurité dépannage) **: 0 810 333 009**
SDCEA (Syndicat Départemental Collectivités Electrifiées Ariège) : **05 34 09 85 30**

SMECTOM : (Smectom du Plantaurel, secrétariat, Las Plantos 09120 VARILHES) :
05 61 68 02 02

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination**)** un service pour personnes âgées de+ de 60ans, personnes handicapées……**: 05 61 64 40 90**

ALLÔ SERVICE PUBLIC : 3939
POINT INFO FAMILLE : Foix : 05 61 02 96 55, Pamiers : 05 61 69 57 81

Le DVD images anciennes a du succès!!
Cette collection souvenir a été réalisée grâce à la participation des Gourbitoises et des Gourbitois.
Le Conseil Municipal continue la collecte de photos anciennes et moins anciennes.
Vous pouvez nous confier vos photos (Les tirages originaux de préférence), elles vous seront restituées intactes, après numérisation et classement.

"Les photos d'aujourd'hui, sont la mémoire de demain"
Laissons à nos petits enfants, les traces imagées du passé.

Il reste encore quelques DVD disponibles en Mairie.
La participation financière unitaire est de 10 €.

Emission « bonjour Monsieur le Maire » avec le Maire de Gourbit.

Sur **Radio Montaillou** le JEUDI 23 Août 2007 des 8 h35
sur la fréquence FM de l'émetteur de Tarascon
90.7